

Décision Générale colonial

Décision n° 242-201-1913 Mouvement.

n° 242-201-1913

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 4 juillet 1913
Numéro JO n° 201 du 31/07/1913	Date du numéro 31 juillet 1913

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de deux mois est accordé au nommé Gouled Farah, planton du service des Postes et Télégraphes.